



Charte en développement durable – Programme écoresponsable

Cette Charte témoigne de l’engagement des dirigeants et des employés de Location d’outils Simplex S.E.C à intégrer les principes du développement durable dans toutes les sphères d’activité de l’entreprise (des processus de prise de décision stratégique aux opérations quotidiennes), et ce dans le respect strict des lois et règlements en vigueur des pays et territoires où nous exerçons nos activités.

Notre vision écoresponsable

Parce qu’un petit effort chaque jour peut grandement aider notre planète, Simplex s’engage à intégrer les principes de développement durable dans toutes les sphères d’activités de l’entreprise. Chaque nouveau geste, lorsqu’il devient un réflexe, peut réellement changer la donne pour notre futur.

Notre raison d’être

Outiller les bâtisseurs, les audacieux, les inventeurs pour simplifier l’avenir.

Chez Simplex, nous sommes de cette nouvelle génération d’entrepreneurs qui considèrent que les profits ne sont pas une fin en soi, mais un moyen d’inspirer et soutenir ceux et celles qui challengent et défient les conventions dans le but d’améliorer l’avenir des prochaines générations.

Chez Simplex, nous croyons au pouvoir de la simplicité, de la collaboration et de l’innovation pour faire émerger le meilleur de l’avenir, le meilleur de l’humanité, « l’essentiel ».

Alors Simplex fait une promesse et pour mettre ces promesses en pratique, l’organisation s’investit dans la création d’un écosystème d’innovation continue qui invite toutes les énergies et compétences disponibles à collaborer sur un projet commun visant à l’amélioration durable de nos impacts environnementaux, économiques et sociaux.

Notre engagement

- Placer l'économie collaborative et circulaire au cœur de nos pratiques pour minimiser nos impacts environnementaux et améliorer nos impacts économiques et sociaux
- Créer un espace de recherche et développement collaboratif virtuel dans un premier temps visant à trouver des solutions qui soutiennent la transition en DD.
- Partager nos apprentissages et compétences aux parties prenantes pour inspirer et soutenir la transition de notre industrie.
- Nous nous engageons aussi à maintenir en place un Comité Écoresponsable et d'allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du Plan stratégiques Écoresponsable. La direction évaluera l'évolution du Plan stratégique écoresponsable au moins une fois par année, fera les ajustements nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et assurera le lien avec sa stratégie d'affaires.
- Simplex s'engage à se conformer aux règles légales applicables dans le ou les pays et territoires où nous exerçons nos activités.

Nos valeurs

- On place l'humain au centre: On tient compte de l'individu et de la communauté dans nos décisions d'affaires; on a créé des milieux de travail dans lesquels nos employés peuvent se réaliser.
- On agit avec respect: On veille à concilier le développement de notre entreprise dans le respect de nos clients, de nos employés et des communautés dans une optique de développement durable.
- On reste intègre: On est juste et cohérent face à la parole donnée et à notre engagement.
- On s'engage à l'excellence: On cherche à rester une référence dans le domaine de la location d'équipements grâce à d'excellentes performances commerciales, la fiabilité et la disponibilité de nos équipements, la simplicité de nos procédures et la productivité hors pair de nos employés.

Nos orientations stratégiques

Nos actions seront inspirées par les orientations stratégiques suivantes qui nous guideront vers la mise en œuvre de notre Vision écoresponsable.

Orientation stratégique 1 : Stratégie Carbone: Simplex s'engage à contribuer à l'objectif mondial d'atteindre la Carboneutralité en 2050. Notre objectif d'ici 2030 est de réduire nos propres émissions et d'aller plus loin en aidant à réduire les émissions des autres

Orientation stratégique 2 : Créer de la valeur durable: Assurer une croissance durable de notre organisation

Orientation stratégique 3 : Gestion des intrants/extrants et de l'eau: Bien gérer les ressources existantes dans nos pratiques quotidiennes.

Orientation stratégique 4 : Culture centrée sur l'humain. Développer des pratiques exemplaires.

Champs d'application et responsabilité

La présente charte s'applique à tous les employés et sous-traitants de l'entreprise. Simplex encourage aussi ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

Autorité et entrée en vigueur

L'adoption de cette charte sera en vigueur à compter du 10 janvier, 2023



Euclide Véronneau
Président directeur général



Célestine Véronneau
Directrice générale adjointe